

**MAJ 04/2021**

# Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie

# Vous souhaitez

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE VOTRE SITE INDUSTRIEL ?

CE DOCUMENT REPREND EN DÉTAIL LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'AIDE ET VOUS AIDERA À VOUS DIRIGER VERS LE PLUS ADAPTÉ.

Suivant votre type d'entreprise ou votre projet, vous avez une **vision d'ensemble** des différents dispositifs :

### Page 3 :

Les projets conséquents (montant d'investissement élevé) plutôt tournés vers les grandes entreprises (GE)

### Page 4 :

Les dispositifs plutôt réservés aux petites et moyennes entreprises (PME)

Attention certains des dispositifs présentés dans les visions d'ensemble sont éligibles à toutes les entreprises (PME ou GE). Les critères d'éligibilité sont précisés dans les pages détaillées de chaque dispositif.

Catégorie	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel	Bilan annuel total
Grande entreprise	Toute entreprise n'entrant pas dans les critères ci-dessous		
Moyenne entreprise	< 250	≤ 50 Millions d'€ <b>OU</b> ≤ 43 Millions d'€	
Petite entreprise	< 50	≤ 10 Millions d'€ <b>OU</b> ≤ 10 Millions d'€	

Dans la vision d'ensemble, vous avez des liens vers **les pages détaillées** de chaque dispositif. Vous aurez alors tous les détails : conditions d'éligibilité, dates de dépôts, montant des aides, lien vers les sites et contacts des référents.

Vous pouvez revenir à tout moment sur les visions d'ensemble en cliquant en bas à droite.

# VISION GRANDES ENTREPRISES D'ENSEMBLE

## PROJET(S) DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE D'UN SITE DE PRODUCTION

### AAP DECAR IND



1<sup>ère</sup> clôture : 17 mai 2021  
2<sup>ème</sup> clôture : 14 octobre 2021

Investissement > 3 M€

Projet(s) d'économies d'énergies, d'électrification, d'usage matière

Aide à l'invest (30 % surcoût)

Appel à Projet National (ADEME)

+ de détails page 5



### GUICHET ASP

Ouvert jusqu'au 31 déc 2022

Investissement < 3 M€

Matériel de récupération de chaleur, suivi de performance, électrification

Aide à l'achat (jusqu'à 30 % du prix)

Liste matériel éligible (ASP)

+ de détails page 6



## PROJET(S) DE REMplacement DE CHALEUR FOSSILE PAR CHALEUR BAS CARBONE

### AAP BCIAT



Combustion Biomasse

1<sup>ère</sup> clôture : 17 mai 2021  
2<sup>ème</sup> clôture : 14 octobre 2021

Équipement > 12 GWh / an

Aide à l'invest (45 % du surcoût)  
+ surcoût combustible 15 ans

Appel à Projet National (ADEME)



+ de détails page 7



### AAP EnergieCSR

Combustion Déchets Non Recyclables

Clôture : 14 octobre 2021

Aide à l'invest (45 % du surcoût)  
+ surcoût combustible 15 ans



Appel à Projet National (ADEME)

+ de détails page 7

## SANS OUBLIER LES DISPOSITIFS HABITUELS :

### Fond Chaleur ADEME

- Biomasse (projets entre 1,2 et 12 GWh/an)
- Récupération chaleur fatale
- Raccordement à un réseau de chaleur
- Solaire thermique

### Dispositifs des CEE

- Récup chaleur et/ou optimisation compresseur
- Récup chaleur et/ou optimisation groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, presse à injection électrique...

# VISION PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES D'ENSEMBLE

## PROJET(S) DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE D'UN SITE DE PRODUCTION :

Page 10

### PRÊT SANS GARANTIE



#### GUICHET ASP

Ouvert jusqu'au 31 déc 2022

Matériel de récupération de chaleur, suivi de performance, électrification

Aide à l'achat (jusqu'à 50 % Petites et 40 % Moyennes Entreprises)

Liste matériel éligible (ASP)



+ de détails page 6



#### TREMPLIN

pour la transition écologique

Ouvert jusqu'à épuisement fond

Bilan GES, mobilité bas-carbone, isolation et EnR pour local industriel

Forfait d'aide unitaire par action, 5 k€ min et 200 k€ maximum

Liste action éligible (ADEME)



+ de détails page 8



#### CRÉDIT D'IMPÔT

pour la rénovation énergétique

Dépenses engagées entre le 01/10/2020 et le 31/12/2021

Bâtiment à usage tertiaire : bureaux, commerce, entrepôt

Aide aux dépenses (30%)  
25 k€ max par entreprise

Liste de travaux éligibles (Service des Impôts)



+ de détails page 9

Page 11

### INNOVATION VERTE

#### AAP EETE



Soutien à l'innovation verte

#### Aides à l'écoconception



Soutien aux projets d'écoconception

## SANS OUBLIER LES DISPOSITIFS HABITUELS :

### Fond Chaleur ADEME

- Biomasse (projets entre 1,2 et 12 GWh/an)
- Récupération chaleur fatale
- Raccordement à un réseau de chaleur
- Solaire thermique

### Dispositifs des CEE

- Récup chaleur et/ou optimisation compresseur
- Récup chaleur et/ou optimisation groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, presse à injection électrique...

# AAP DECARB IND

## DISPOSITIF ADEME

Référent : [maxime.develaymorice@ademe.fr](mailto:maxime.develaymorice@ademe.fr)

### MODALITÉS :

Cet Appel à Projets National est renouvelé tous les ans (2020, 2021 et 2022). Il concerne les projets (ou grappes de projet sur un même site) qui ont pour but de réduire les émissions de GES d'un site, avec un investissement ≥ 3 millions d'€

Les projets de réduction de GES, **matures industriellement et à iso production**, peuvent être de 3 types :

- Efficacité énergétique : matériel plus performant, réorganisation process, récupération d'énergie fatale,...
- Électrification : remplacement d'un équipement usant du combustible fossile par un matériel électrique
- Intrants matière alternatifs : introduction matière alternative/ recyclée, réduction matière première...

**Ne sont pas éligibles : site à finalité non industrielle, remise aux normes, énergies renouvelables électrique (photovoltaïque, géothermie), projets de compensation ou de captage de carbone (CCUS).**

INTENSITÉ MAXIMUM DE L'AIDE ADEME	Bénéficiaire dans le cadre d'une activité économique		
	Grande entreprise	Moyenne entreprise	Petite entreprise
<b>THÉMATIQUE 1</b> Réduction des émissions GES grâce à l'efficacité énergétique	30 %	40 %	50 %
<b>THÉMATIQUE 2</b> Réduction des émissions GES grâce à l'électrification	40 %	50 %	60 %
<b>THÉMATIQUE 3</b> Réduction des émissions GES grâce à l'usage d'intrants matière alternatifs	40 %	50 %	60 %

### LIEN

<https://agirpourlransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/decarb-ind2021-61>

# Guichet Décarbonation

## DISPOSITIF ASP

Pour toutes questions : [industrieEE-decarbonation@asp-public.fr](mailto:industrieEE-decarbonation@asp-public.fr)

### MODALITÉS :

- Procédure simplifiée : liste de matériels pré-établie
- Dépôt dossier et devis sur le site de l'ASP
- Remboursement sur présentation facture

Ouvert jusqu'à épuisement  
de l'enveloppe financière

### FINANCEMENT :

- AVEC : frais d'installation, de mise en route, de formation
- SANS : transport, maintenance, étude préalable
- Cumulable avec CEE, non cumulable avec autres aides publiques
- Soumis au régime d'aides "De Minimis"

### ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES :

#### Récupération d'énergie fatale :

- Chaudière de récupération
- Échangeurs thermiques (sauf groupe froid et air comprimé), hotte et dispositif de captage
- Système de préchauffage par contact direct (hors groupe froid)
- Système récupération d'énergie de freinage

#### Valorisation énergie fatale :

- Matériel de valorisation sous forme de chaleur
- Matériel de valorisation sous forme d'électricité
- Système de création de frigories (par récupération de calories)
- PAC à recompression mécanique de vapeur (hors groupe froid et hors chauffage des locaux)
- PAC à usage procédé industriel (> 70°C)

#### Amélioration d'installation industrielle :

- Capteur de consommation énergétique ou enregistreur de performance
- Matériel de régulation énergétique pour four, chaudière, séchoir, compresseur ou turbine à vapeur
- Système informatique centralisé

#### Matériel spécifique en substitution matériel équivalent utilisant énergie fossile :

- Brûleurs autorécupérateurs / régénératifs / micromodulants / à oxy-combustion
- Chauffage électrique (process industriel) par infrarouge, à haute fréquence, par ultraviolet, micro-ondes, par induction
- Matériel de séparation pour membranes polymères, minérales, cryogéniques
- Matériel de désinfection par UV ou de pasteurisation à froid à haute pression ou champ électrique pulsé

#### AIDE À L'ACHAT

10 % GRANDES ENTREPRISES  
*Dans la limite de 200 000 €*

10 % MOYENNES      20 % PETITES

#### AIDE À L'ACHAT

30 % GRANDES ENTREPRISES

40 % MOYENNES

50 % PETITES

#### LIEN

<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle>



# AAP BCIAT

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :**  
Ouvert à toutes entreprises  
Equipement > 12 GWh/an

+ **Production chaleur  
à partir de biomasse**

## MODALITÉS :

- Validation en amont par la Direction Régionale avant dépôt
- Dépôt de candidature sur le site de l'ADEME **avant le 17 mai 2021**

## FINANCEMENT

Assiette : Coût solution biomasse -  
Coût de référence (scénario gaz)

**DISPOSITIF ADEME**  
Référent : [brigitte.guibaud@ademe.fr](mailto:brigitte.guibaud@ademe.fr)

### SUBVENTION MAXIMALE DE L'ASSIETTE

45 % GRANDES ENTREPRISES

55 % MOYENNES      65 % PETITES

+ Aide au fonctionnement pendant 15 ans  
(surcoût nouveau combustible)

**LIEN**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/bciat2021-56>

# AAP EnergieCSR

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :**  
Ouvert à toutes entreprises

+ **Production chaleur  
à partir de combustible  
solide de récupération**

## MODALITÉS :

- Validation en amont par la Direction Régionale avant dépôt
- Dépôt de candidature sur le site de l'ADEME **avant le 14 octobre 2021**

## FINANCEMENT :

Assiette : Coût solution CSR -  
Coût de référence (scénario gaz)

**DISPOSITIF ADEME**  
Référent : [bernard.vigne@ademe.fr](mailto:bernard.vigne@ademe.fr)

### SUBVENTION MAXIMALE DE L'ASSIETTE

45 % GRANDES ENTREPRISES

55 % MOYENNES      65 % PETITES

+ Aide au fonctionnement pendant 15 ans  
(surcoût nouveau combustible)

**LIEN**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210315/energiecsr2021-49>

# TREMPLIN Pour la transition écologique

## DISPOSITIF ADEME

Référent : [aline.fresier@ademe.fr](mailto:aline.fresier@ademe.fr)

### MODALITÉS :

- Procédure simplifiée : liste d'action pré-établie, financement sur présentation devis
- Dépôt dossier directement sur le site de l'ADEME
- Remboursement sur présentation facture
- Ouvert jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière

### FINANCEMENT :

- Montant financement entre 5 k€ et 200 k€ par entreprise. **Montant d'aide plafonné à 80 % des dépenses**
- Cumulable avec les CEE, soumis au régime d'aides "De Minimis". Non cumulable avec le Crédit d'Impôt

### ACTIONS ÉLIGIBLES ET MONTANTS FORFAITAIRES MAXIMAUX :

Audit et mise en place stratégie énergétique		Local industriel ou tertiaire (bureaux, entrepôts)		Optimisation équipement froid commercial	
Bilan GES du site + plan d'action	5 k€	Installation LED (exigence fiche CEE)	50 € / u	Isolation équipement froid (meuble, chambre)	500 € / u
Réalisation du plan d'action (stratégie ACT)	25 k€	Etude de dimensionnement éclairage (si > 25 k€)	15 %	Rétrofit équipement avec fluide R404A	500 € / u
Evaluation de la stratégie ACT	4 k€	<b>Actions liées à la mobilité</b>		Remplacement équipement avec fluide R404A	5 k€ / u
Audit énergétique des sites "décret tertiaire"	1,5 €/m <sup>2</sup>	Remplacement (ou rétrofit) véhicule thermique par électrique ou GNV	Entre 4 et 24 k€	Installation groupe de froid centralisé au CO2 avec récupération de chaleur	20 k€
MOE rénovation bâtiment (objectif – 50 % EE)	5 k€	<b>Chauffage EnR (seulement locaux industriels)</b>		<b>Isolation</b> <b>(seulement locaux industriels)</b>	
Isolation de combles perdus	10 €/m <sup>2</sup>	<b>Ventilation</b> <b>(seulement locaux industriels)</b>		Installation de combles perdus	440 €/MWh
Isolation rampants toitures ou plafond de combles	15 €/m <sup>2</sup>	Installation d'une VMC double flux (même exigence que la fiche CEE correspondante)	2 k€	Pompe à chaleur (PAC) solarothermique	160 €/MWh
Isolation des murs par l'intérieur	15 €/m <sup>2</sup>	Mise en place d'une GTB de classe A ou B	10 €/m <sup>2</sup>	Solaire thermique	900 €/MWh
Isolation des murs par l'extérieur	40 €/m <sup>2</sup>	Géocooling(rafrachissement géothermique)	100€/MWh	Raccordement réseau de chaleur/froid	340 ml
Isolation des toitures-terrasses	40 €/m <sup>2</sup>			Chaudière biomasse (inférieur à 600 MWh/an)	260 €/MWh

# Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique

## SERVICE DES IMPÔTS

Pour toutes questions : <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>

### MODALITÉS :

- Déclaration des dépenses éligibles au cours de l'année via la déclaration d'impôt
- Exonération d'impôt équivalente au montant d'aide

### FINANCEMENT :

- Limite de 25 k€ par entreprise
- Inclus la main d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Cumulable CEE, soumis au régime d'aides "De Minimis".

### ACTIONS ÉLIGIBLES :

<b>SONT ÉLIGIBLES :</b> <b>bâtiments à usage tertiaire (bureaux, commerces, entrepôts)</b> <b>de TPE-PME tous secteurs d'activité</b>  Les travaux doivent être effectués par un professionnel certifié Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)	<b>ISOLATION</b> Isolation de combles ou de toitures (hors combles perdus) Isolation des murs Isolation des toitures-terrasses
<b>CHAUFFAGE</b>	Chauffe-eau solaire collectif Pompe à chaleur (PAC) Chaudière biomasse collective Raccordement à un réseau de chaleur ou froid
<b>VENTILATION</b>	Ventilation mécanique simple flux ou double flux Systèmes de régulation/programmation du chauffage et de la ventilation

**MONTANT D'AIDE**  
30 % des dépenses

**LIEN**

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/credit-impot-renovation-energetique-tpepm>

# Prêt Vert ADEME

## DISPOSITIF BPI

### MODALITÉS :

Projet de transition énergétique et écologique :

- maîtriser et diminuer ses impacts environnementaux
- améliorer sa performance énergétique
- investir dans la mobilité zéro carbone
- innover dans des produits et services respectueux de l'environnement.

### FINANCEMENT :

- Aucune sûreté sur les actifs de la société, ni sur le patrimoine du dirigeant
- Montant : de 10 000 € à 1 000 000 €
- Ne peut pas dépasser 50 % du financement total du projet
- Durée : de 3 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

LIEN

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert-ADEME>

# Prêt Economie d'Energie

## DISPOSITIF BPI

### MODALITÉS :

Financement des programmes d'investissements portant sur l'Efficacité Energétique :

- Equipements éligibles aux CEE « industrie »
- Prestations, matériels et travaux liés (audit et diagnostic énergétique, installations des équipements, outillage...)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :  
TPE – PME  
(crée il y a plus de 3 ans)

### FINANCEMENT :

- Aucune sûreté sur les actifs de la société, ni sur le patrimoine du dirigeant
- Montant : de 10 000 € à 500 000 €
- Ne peut pas dépasser 50 % du financement total du projet
- Durée : de 3 à 7 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

LIEN

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE>

# AAP EETE

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :  
TPE - PME  
Coût du projet ≥ 250 000 €

(Entreprises Engagées pour la Transition Energétique)

## DISPOSITIF ADEME

Référent : [aline.fresier@ademe.fr](mailto:aline.fresier@ademe.fr)

### MODALITÉS :

- Accompagnement des projets d'industrialisation et commercialisation de nouveaux produits, ou de nouvelles solutions présentant des externalités positives pour l'environnement.
- Les solutions innovantes doivent déjà être développées et prêtes à l'industrialisation ou la commercialisation.
- Les projets doivent être déposés sur le site de l'ADEME avant le 29 avril 2021, le dispositif est ouvert jusqu'à épuisement des fonds.

FINANCEMENT : Aide forfaitaire de 100 000 €

LIEN

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>

# Aide à l'écoconception

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :  
Ouvert à toutes entreprises

## DISPOSITIF ADEME

Référent : [anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr](mailto:anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr)

### MODALITÉS :

- Aides aux projets d'amélioration ou d'innovation technologique qui permettront de réduire les impacts environnementaux d'un produit (bien, procédé, service...) tout au long de son cycle de vie.
- Les investissements doivent viser la fabrication d'un produit écoconçu, l'obtention d'un produit ou service certifié Ecolabel européen, ou l'amélioration d'une note d'affichage environnemental.
- Sont particulièrement visés les acteurs de la Mode Durable, du Numérique, et de l'Alimentaire.
- L'initiative est ouverte jusqu'à épuisement des fonds, au plus tard le 31 décembre 2022.

FINANCEMENT : Jusqu'à 70 % des coûts des études, jusqu'à 55% des coûts d'investissement

LIEN

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/investissements-decoconception-ameliorer-performance-environnementale-produits>

# Résilience

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :**  
Secteur stratégique  
Coût du projet ≥ 1 000 000 €

## DISPOSITIF BPI

Référent : [p.relace@bpifrance.fr](mailto:p.relace@bpifrance.fr)

### MODALITÉS :

- Secteurs stratégiques : santé, agroalimentaire, électronique, et intrants de l'industrie.
- Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie sous forme de subventions.
- Les projets doivent être déposés sur le site de la BPI avant le 1 juin 2021.

**FINANCEMENT :** Aide entre 30% et 60% de l'investissement

LIEN

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :**  
Bouches-du-Rhône

# Fond de Transition Juste

## DISPOSITIF REGION

Référent : [cspaeth@maregionsud.fr](mailto:cspaeth@maregionsud.fr)

### MODALITÉS :

- Définition des modalités en cours, publication en septembre-octobre 2021.

**FINANCEMENT :** En cours de définition.

LIEN

À venir



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## AUTRES CONTACTS ADEME :

**Sophie Midy**

sophie.midy@ademe.fr

**04 91 32 84 43**

*Référente récupération de chaleur fatale*

**Jean-Pierre Harinck**

jean-pierre.harinck@ademe.fr

**04 91 32 84 62**

*Référent EnR (hors biomasse)*

**Stéphanie Le Maitre**

stephanie.lemaitre@ademe.fr

**04 91 32 84 45**

*Référente hydrogène*

**Philippe Boeglin**

philippe.boeglin@ademe.fr

**04 91 32 84 42**

*Référent qualité de l'air*

